

Congrès du GIS Démocratie et Participation, *Participation du public, démocratie participative : Etat des savoirs et chantiers de recherche*, journée doctorale, 18 Octobre 2011, Paris

Caroline Lejeune

Négocier à partir de l'enjeu écologique? Concertation instituée et mobilisations locales. Le cas de la zone de l'Union (Nord, France).

Résumé

Au versant nord-est de la métropole lilloise, la zone de l'Union, ancien espace industrialisé, a été marqué d'une crise territoriale sans précédent. L'ampleur de la crise a traumatisé le territoire et sa capacité de rebondir. Une succession de projet s'est présentée sans pour autant être en mesure de définir un projet de territoire cohérent. La labellisation « durable » du territoire contribue à lancer un nouvel élan de cohérence d'aménagement urbain. Comment saisir l'usage de l'argument écologique, dans les opérations d'aménagement et les stratégies militantes ? La communication s'attachera à montrer comment s'effectue la recomposition des logiques participatives autour de l'enjeu écologique. La spécificité de cet enjeu contribue à modifier les perspectives temporelles du projet. Très souvent, relégué au second plan des politiques d'aménagement (social, économique), nous verrons comment la négociation de l'enjeu permet une reformulation du projet entre les inégalités sociales et les inégalités écologiques et que la convergence de ces notions permet de questionner les procédures délibératives choisies ainsi que les perspectives du projet.

To negotiate from the ecological stake? Established dialogue and local mobilizations. The case of the zone of the Union (the North, France).

Abstract

On the east-north of the association of local authorities of Lille, stays the district of Union, who was a former industrial park, touched by an incredible economical and social crisis. The scale of this crisis traumatized this territory and his capacity to define a new way of development. Many opportunities are appeared but they don't give project of coherent territory. The labellisation « sustainable » of the territory contribute to give a new kind of coherence in the urban planning. How to include the custom of the ecological argument in the operation of urban planning and the militant strategy? The communication will become attached to show how is made the reorganization of the participative logics around the ecological stake. The specificity of this stake contributes to modify the temporal perspectives of the project. Very often, relegated in the background policies of development (social, economic), we shall see how the negotiation of the stake allows a reformulation of the project between social inequalities and ecological disparities and what the convergence of these notions allows to question the deliberative procedures chosen as well as the perspectives of the project.

La nouvelle politique urbaine des politiques de la ville est de décliner l'écologie dans la rénovation des quartiers¹ pour réaliser la totalité ou certains critères de ce qu'on appelle couramment aujourd'hui un *écoquartier*. Ce nouveau concept urbain a le mérite de réinterroger notre rapport aux autres et au territoire ; son usage participatif contribue à soulever un consensus autour de ses représentations sociales et ouvre de nouveaux espaces : « *Il y a des mots qui font unité, il y a des mots qui font conflits, il y a des mots qui font langage commun (...) ça peut être un langage commun même si on y met des réalités toujours très différentes. Cela fait parti de ces mots là qui permettent d'ouvrir la négociation; c'est une affirmation de la dimension écologique du développement* »². Nous constatons la liaison entre la participation citoyenne et l'enjeu écologique. Il nous permet de questionner le rapport entre les dispositifs participatifs et la finalité du projet au regard de la question écologique. Par « écoquartier », nous entendons l'intégration des préoccupations écologiques dans les procédures de planification urbaine. L'enjeu écologique est intégré dans la définition des politiques publiques territoriales. De quelle manière est-il approprié par les acteurs dans la planification stratégique? Dans cette communication, l'enjeu écologique sera entendu comme la prise en compte des relations écosystémiques entre le social et l'écologique dans une politique urbaine d'adaptation au changement climatique. L'intérêt d'analyser l'enjeu écologique dans les procédures de participation est d'interroger sa convergence avec la question sociale, d'observer la recomposition des procédures de délibérations et des perspectives du projet de territoire. Comment l'enjeu écologique contribue-t-il à une recomposition des procédures de participation des mobilisations et à une reformulation des perspectives de la planification d'un projet urbain durable? A partir des logiques participatives, nous identifierons comment, autour de l'Union, la question écologique apparaît et de quelle manière les acteurs l'inscrivent dans les modalités de participation. Notre attention portera ensuite sur la négociation d'un projet territorial à l'Union. Nous observerons comment l'injonction participative doit s'adapter aux mobilisations contradictoires que suppose la durabilité dans les finalités du projet. Nous analyserons, enfin, les confrontations des mobilisations dans la capacité des dispositifs participatifs à aborder l'interaction du social et de l'écologique dans les mobilisations institutionnelles et associatives sur le futur éco-quartier.

1. La reconfiguration d'un projet sur l'Union: opportunité politique ou projet de territoire?

1.1 Un territoire chargée d'histoire sociale

L'Union, friches de 80 hectares, à la rencontre de trois communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, est un ancien territoire industriel. L'héritage environnemental constitue à la fois les défis du projet et les atouts pour le territoire: paysage fracturé et segmenté, territoire pollué (air, eau, sol), les externalités environnementales de l'époque industrielle signale un usage du territoire voué à l'économie industrielle. Cette fragilité territoriale confirme le cumul de risques (Beck, 2008) territoriaux pour la population et la planification du projet. *Le canal de*

¹ Entretien sociologique, technicien de la ville de Roubaix, Septembre 2011

² Entretien sociologique, Vincent Boutry, Animateur du Collectif de l'Union, Directeur de l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix, Roubaix, Mars 2011

*Roubaix*³, *l'Alma-Gare*, *chez Salah*⁴, *Terken*, *la Tossée* sont autant de repères identitaires de la mémoire collective⁵ du territoire, où l'Union joue le rôle de catalyseur. Ces symboles urbains sont des objets de revendications locales, où les problématiques de la ville ont été réifiées par l'appropriation citoyenne: l'Alma Gare entre 1970 et 1984 avec les premières expertises citoyennes françaises en matière de rénovation urbaine (Neveu, 2004), le Collectif de défense pour le canal de la Deûle à l'Escaut Canal entre 1990 et 2001 sur l'articulation du cadre de vie avec l'aménagement urbain. Ces deux formes de mobilisations soulignent une citoyenneté urbaine (Donzelot, 2002) accès sur une culture militante du développement urbain et du cadre de vie.

En 2004, le comité de quartier de l'Alma mène une mission sur le suivi du chantier de l'Union et sollicite Vincent Boutry, en sa qualité de Président du Collectif Canal, et également co-fondateur de l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix (UPC)⁶ tout juste créée. A la même époque, la fermeture de la dernière usine de textile de l'Union, le Peignage de la Tossée, marque les esprits et accentue l'hémorragie sociale⁷. Un groupe de travail se constitue et rassemble des acteurs locaux à vocations sociales et des comités de quartier. De là se crée le Collectif Union. Ce mouvement s'élargit à l'Association des Anciens Salariés du Peignage de la Tossée, au Groupement d'Actions des Demandeurs d'Emploi, des associations environnementales, des centres sociaux. Depuis, le collectif de l'Union dévoile cet héritage social sur la capacité de défendre son territoire et d'être force de proposition devant la succession de politique de la ville. Qualifiée de revendicative, l'action du collectif de l'Union reste appréciée par les élus locaux pour sa qualité d'expression. Nous observons une certaine filiation des mobilisations associatives roubaisiennes sur l'articulation entre citoyenneté et rénovation urbaine (Miller, 2002). Les relations interpersonnelles de la militance roubaisiennes constituent l'armature de cette filiation. La participation des habitants est devenu progressivement légitime aux regards des décideurs compte tenu de l'histoire et la mémoire militante locale (Verfaillie, 1996). Ainsi, le cadre de vie et l'environnement local constituent l'enjeu revendicatif sans pour autant reproduire les mêmes registres de mobilisations.

Le collectif de l'Union perpétue ces pratiques associatives pour revendiquer *un quartier avec des emplois et des logements pour la population locale*⁸. Leurs revendications se portent sur les problématiques sociales et économiques territoriales auxquelles s'ajoute l'attention démocratique portée par l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix. La question sociale est au cœur des mécanismes des politiques de réparation (Helga-Scarwell, 2008) du bassin d'emploi Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys. Devant l'ampleur du chômage dans le versant nord-est de la métropole lilloise, la question du travail est un sujet central dans les politiques

³ *Flâner sur le canal de la Deûle*, article Lille métropole, voir: www.lillemetropole.fr/gallery_files/lmi/53016.pdf

⁴ *Le café "chez Salah", entre Roubaix et "Tourcoing fait le buzz à la télé mais il ne disparaîtra pas*, article Voix du nord, éditions de Roubaix, le 06/10/2011. Voir: http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Roubaix/actualite/Secteur_Roubaix/2011/10/06/article_la-cafe-chez-salah-fait-le-buzz-a-la-tel.shtml

⁵ Ces lieux ou symboles du territoire de l'Union incarnent à la fois la fierté de l'époque industrielle et les vestiges d'un développement territorial révolu

⁶ L'Université Populaire et Citoyenne, association loi 1901, est un espace hybride de démocratie urbaine, contribuant à la rencontre d'expert et de citoyens sur le territoire de Roubaix de manière à formuler des propositions citoyennes sur les politiques publiques mise en oeuvre dans la ville. Voir: www.upc-roubaix.org

⁷ A l'époque, le chômage de masse envahissait le versant nord-est de la métropole lilloise où plus de 50% de la population percevaient les minimas sociaux. En 2011, le contexte local est similaire avec un taux de chômage approchant les 20 %.

⁸ *Pour le droit à aux logements et à l'emploi*, Premier appel à la mobilisation du Collectif de l'Union, mai 2005. Document interne

publiques. Ainsi, pour trouver échos à leur mobilisation, le collectif de l'Union se concentre sur des revendications sociales classiques du milieu ouvrier populaire. Légitimées par l'Association des Anciens Salariés du Peignage de la Tossée, ils trouveront une oreille attentive auprès des élus. La démocratie locale, par le biais de l'emploi, est une problématique prioritaire du territoire Roubaisien. Par ailleurs, nous retrouvons plusieurs militants écologistes, des figures roubaisiennes et des anciens de l'Alma-Gare dans le mouvement. Très rapidement, ils trouveront une écoute favorable auprès des élus métropolitains ; sans que ces derniers tiennent compte d'un éventuel apport d'expertise citoyenne⁹.

L'arrivée de la question écologique dans le collectif de l'Union est animée par des positions politiques de certains militants écologistes dans une logique de citoyenneté urbaine. Progressivement le collectif s'approprie les questions relatives à la durabilité, dont l'UPC détient une certaine expertise : organisation de voyages avec le Collectif de l'Union, dans les principaux sites exemplaires d'écoquartier (Freiburg, Emscher Park) et visite des sites innovants en matière de viabilité territoriale (les Amanins de Pierre Rabhi, ferme agrobiologique, et Ardelaine, coopérative de textile et lieu de mémoire en Ardèche). Ces séjours ont permis au collectif de s'imaginer une succession de projets pour animer l'écoquartier. Des conférences-séminaire et les ciné-débats confortent la démarche d'éducation populaire par les échanges de savoir avec des chercheurs ou des praticiens sensibilisés par la question écologique. Ces lieux d'hybridation dans les dispositifs de participation interne à l'UPC participe à l'appropriation de l'enjeu écologique (Villalba, 2009) et à une montée en compétences des membres du collectif de l'Union. L'UPC joue ainsi le rôle de passeur (Jollivet, 1992) sur les questions environnementales auprès du Collectif de l'Union. Par ailleurs, la diversité des domaines d'expertises des associations membres accélère l'appropriation collective des enjeux de durabilité : « *C'est l'UPC, puis le collectif, qui nous permet, qui me permet de m'approprier ce concept là (écoquartier) et de comprendre ces enjeux (...) hier on était à l'école maternelle maintenant on est en primaire* »¹⁰. Très rapidement, il se saisit des problématiques sociales et écologiques liées à l'aménagement de l'écoquartier de l'Union. La mobilisation s'oriente ainsi vers des processus d'empowerment (Jouve, 2006) . On assiste alors à un élargissement des revendications traditionnelles vers des préoccupations écologiques. Cette écologisation des revendications sociales (Lejeune, Villalba, 2011) constitue un espace de socialisation de l'enjeu avec des formes spécifiques de revendications participatives: le montage de projets, les propositions citoyennes, les expertises sociales etc.

1.2 La renégociation des perspectives du projet: confrontation des mobilisations

Trente ans de projets successifs des acteurs économiques et institutionnels variés (CCI, Conseil Général etc.) ne permettent pas de définir un projet territorial. L'Union sera finalement intégré aux Grand Projet Ville¹¹ de LMCU début des années 2000. Désigné pôle de compétence économique dans le textile innovant en 2003 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'Union se planifie autour des options classiques de la planification urbaine, et de la stratégie métropolitaine pour l'attractivité économique. En 2006, est voté l'Agenda 21

9 Compte-rendu de réunion, rencontre du collectif de l'Union avec la Présidente de la LMCU, Martine Aubry, LMCU, 2005. Document interne UPC.

10 Présentation du Rapport d'Activité 2010-2011, Rabah Mézine, Assemblée Générale du collectif de l'Union, Maison relais nature, Espace Naturel Métropolitain, Tourcoing, 3 Octobre 2011.

11 Lille Métropole Communauté Urbaine, direction générale de l'aménagement et du renouvellement urbain, avril 2003, « *Roubaix-Tourcoing-Wattrelos. Le site intercommunal de l'Union : Construire un pôle d'excellence métropolitain. Marchés de définition sur appel d'offres restreint. Cahiers des clauses techniques particulières* ».

métropolitain¹² dans lequel figure l'aménagement du premier écoquartier pilote de la métropole ; l'écoquartier se révèle être *une force de démonstrations*¹³ des éléments structurants de l'Agenda 21 communautaire. L'Union sera élu en 2006 *écoquartier pilote de la métropole lilloise*¹⁴. La labellisation « écoquartier » introduit l'environnement comme axe d'intervention privilégié dans les pratiques de l'aménagement durable dans le milieu urbain. Cette institutionnalisation de l'enjeu écologique amène une reformulation des modalités du projet¹⁵ en y intégrant la participation, comme procédure de gouvernance locale (Goxe, 2007). La labellisation éco-quartier offre ainsi la possibilité aux acteurs autour du projet (élus locaux et métropolitain, acteurs institutionnels et sociaux) de convenir d'un label consensuel. L'appropriation de l'enjeu dans les différentes formes participatives contribue alors à évaluer la recomposition sociale des représentations territoriales des acteurs autour du concept.

Ainsi, l'imposition politico-administrative du label écoquartier implique la réorganisation du fonctionnement administratif des services de la LMCU et un élargissement des compétences de la SEM Ville renouvelée qui se voit confié le volet participatif¹⁶ dans la gestion du projet. D'une part, l'adaptation de l'organigramme engage un processus de concertation pour définir une première version de la charte écoquartier, puis une seconde auxquelles se raccroche une série de référentiel normatif, la charte éco-quartier; d'autre part, la SEM Ville Renouvelée élargit son champ de compétences à la participation et redéfinit une organisation interne pour rendre opérationnel la gouvernance. L'aménagement durable nécessite une réorganisation administrative et technique de la LMCU et de l'aménageur, la SEM Ville Renouvelée¹⁷, tous deux fragiles face à cette nouvelle norme. Le collectif de l'Union propose déjà un quartier citoyen sur le registre de la revendication et opère un rapport de force avec la SEM VR, la LMCU et les élus locaux.

Les formes de contestations du collectif de Union (manifestations, courrier, critique publique, séminaire et conférence) appuyée par l'Associations des Anciens Salariés de la Tossée¹⁸ et le Groupement d'actions des demandeurs d'emploi maintiennent une pression sociale sur les élus locaux. Le mouvement et la demande des acteurs locaux, amènent la SEM VR à faire usage de la rhétorique participative. Cette forme de participation s'explique par la gestion de la gouvernance à l'interne de l'aménageur qui intègre dans ses compétences le champ de l'expertise sociale sans pour autant contribuer à faire émerger une dynamique participative institutionnalisée. La participation porte alors sur des choix techniques (développement

12 L'Agenda 21 métropolitain vote à l'unanimité, le 10 février 2006, par le conseil communautaire. Voir www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/70090/124264.pdf

13 Axe 2 "*construire la ville durable des ressources, agréable à vivre et à voir*", Agenda 21 métropolitain, p.20 Voir: www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/70090/124264.pdf

14 Désignation de l'Union en écoquartier pilote de la métropole lilloise à l'unanimité lors du conseil communautaire. Voir: http://www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/91/153712.PDF

15 L'écoquartier est annexé aux cahiers des charges de l'aménageur qui se voit dans l'obligation d'intégrer les objectifs de durabilité au projet de pôle de compétence.

16 La participation et la concertation ne font pas l'objet des prérogatives communautaires de Lille Métropole Communauté Urbaine. Par conséquent la complexité du projet sur la gouvernance et la participation est relayé à la société d'économie mixte Ville Renouvelée., maître d'oeuvre du projet de l'Union.

17 La SEM Ville Renouvelée est une société d'économie mixte. Voir www.semvr.fr

18 L'Association des Anciens Salariés du Peignage de la Tossée (AASPT) organise régulièrement des manifestations à la Tossée pour rappeler aux élus les engagements politiques tenus publiquement depuis la fermeture du Peignage de la Tossée. Par exemple, en mars 2009, l'AASPT associe les projets du collectif de l'Union à cette manifestation lors des élections régionales et invite les élus à signer un engagement. Toutes les couleurs politiques seront représentées.

durable, parc urbain, la qualité HQE de la maison de l'Union, la participation) orchestrés par l'aménageur entre les villes et les acteurs associatifs locaux. Cette orientation technique contribuera à la définition du Référentiel Dynamique de Développement Durable¹⁹. La gestion de la planification, sous l'angle technique de l'aménagement, s'explique en partie par la délégation de la capacité démocratique (Sen, 2000) à une *société privée de service des projets d'intérêt général*²⁰. Cette délégation s'explique également par le contexte intercommunal. L'intercommunalité interroge la question de la légitimité locale d'orchestrer la participation autour du projet. La participation citoyenne accompagne donc la SEM VR dans la définition progressive du caractère opérationnel de la durabilité technique. La gouvernance du projet s'orchestre autour des processus techniques pour contribuer à l'évolution des modes de vies (Faburel, Tribout, 2011). Pour autant ces exercices techniques de la participation ne contribuent pas à mesurer l'action contestataire de la mobilisation, elle amplifie et renforce le collectif de l'Union²¹.

Ce mouvement associatif s'inscrit en dehors de l'injonction participative institutionnelle et souhaite maintenir un rapport de force sur les questions de démocratie et de planification sociale et écologique²². La SEM VR s'appuie alors sur un partenaire associatif, l'UPC, pour créer les conditions de dialogue avec le collectif de l'Union. Cet espace de participation se matérialise par une convention de partenariat²³ avec le Collectif de l'Union²⁴, l'UPC devient *une expertise technique au service du Collectif Union*²⁵ et l'interlocuteur privilégié de la SEM VR. Un dialogue s'instaure entre la SEM VR et Le collectif de l'Union.

Par ailleurs, la responsabilité des modalités de participation est relayée au tissu associatif, acteurs publics locaux et privés, au sein du club des partenaires. Ce récent dispositif de participation doit s'institutionnaliser dans une dynamique collective de projets et de débats. L'objectif du club des partenaires n'est pas de faire *émerger la parole citoyenne et de la*

19 Le référentiel développement durable est un cadrage évolutif sur l'opérationnalité de la durabilité sur l'Union. Il rassemble une série d'orientation technique. Il s'avère, par les entretiens sociologiques, que le référentiel développement durable a bénéficié d'une importante contribution du comité de quartier Fresnoy Makellerie (<http://www.cqfm-roubaix.org/>) et de l'association Entreliaes (www.Entreliaes.org) dans le cadre du portrait quartier nature de Roubaix et du Collectif de l'Union Document interne au comité de quartier Fresnoy-Makellerie et au collectif de l'Union.

20 Présentation de la SEM Ville Renouvelée. Voir www.semvr.fr

21 *Nous soutenons l'écoquartier de l'Union*, Soutien du Collectif de l'Union à la SEM VR lors du concours pour la labellisation du projet de l'Union (Voir : Palmarès EcoQuartier 2009 du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Voir : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-laureats-des-EcoQuartiers.html>. Le courrier s'accompagne d'une série de recommandations sur la durabilité du projet : un quartier zéro carbone, la densité urbaine, la biodiversité et la gouvernance.

22 *Pour le droit de changer d'ère: un quartier social et écologique*, Troisième appel à la mobilisation, Collectif de l'Union, Septembre 2009. Document interne au Collectif de l'Union.

23 La convention de partenariat engage le collectif de l'Union a créé une parole autonome autour du projet d'aménagement et à mobiliser la population locale. Elle se déroule sur une période de trois ans renouvelable à partir d'objectifs définis entre les deux parties. Document interne au Collectif de l'Union.

24 Pour des raisons politiques, spécifiques au territoire de Roubaix, la LMCU autorise un accord entre les deux parties sous la forme d'une convention de partenariat entre la SEM VR et le collectif de l'Union. Le collectif de l'Union procèdera alors à une convention de partenariat avec l'Université Populaire et Citoyenne qui prend en charge la gestion de l'animation du collectif et une mission d'accompagnement technique.

25 Présentation du Rapport d'Activité 2010-2011, Rabah Mézine, Assemblée Générale du collectif de l'Union, Maison relais nature, Espace Naturel Métropolitain, Tourcoing, 3 Octobre 2011.

*concertation, c'est de construire des projets et d'échanger des informations*²⁶. L'injonction participative ne se libère pas pourtant pas d'une tension sur la légitimité représentative et légitimité participative dans la conduite du projet dont la problématique pèse sur la maîtrise d'oeuvre de la SEM VR. Cette tension constitue les points sensibles du dialogue portant sur le fonctionnement des relations entre la SEM VR et les acteurs locaux.

2. La mobilisation contradictoire de l'enjeu écologique : un espace de négociation ?

2.1 Enjeu écologique et négociation sur l'Union: la rencontre des perspectives du projet

Comment la mobilisation de l'enjeu écologique réinterroge les formes de négociation ? Qu'est ce que cela révèle sur la compatibilité des projets ? Nous nous attacherons à identifier de quelle manière la question écologique est introduite et appropriée par les acteurs de la participation. Cette évaluation passera par la mise en tensions des procédures de démocratie participative institutionnalisée et des espaces de socialisation de la citoyenneté territoriale à Roubaix, Tourcoing, Wattlelos.

Rase pas mon quartier, association des habitants de l'îlot Stéphenson, revendique le droit de rester sur le territoire de projet dont les maisons sont vouées à la démolition. Rapidement, ils saisissent l'intérêt de mobiliser le registre du patrimoine industriel que représentent les maisons ouvrières. Avec l'appui politique, Rase pas mon quartier parvient à réinscrire l'îlot Stéphenson dans le projet d'écoquartier. La SEM VR saura valoriser cette réhabilitation en sollicitant Patrick Bouchain, architecte, pour la co-rénovation des logements avec les habitants. La SEM VR met alors à la disposition de l'architecte, *l'Atelier Electrique*²⁷, atelier d'architecture qui progressivement s'ouvrira sur le quartier. Cet espace de participation se présente sous la forme d'un outil de concertation technique et architecturale autour des conversations publiques²⁸. Les conférences se déroulent sur les éléments techniques du projet, animés par une approche artistique. Les thématiques évoluent au rythme du projet Stephenson et de l'aménagement de l'écoquartier (aménagement paysagiste, réhabilitation des maisons, techniques d'isolation, compostage, agriculture urbaine). Son ouverture sur le quartier permet à l'atelier Electrique de sensibiliser les habitants locaux en animant des partenariats avec les acteurs sociaux du quartier de l'Epidème²⁹ (centre social, école) par la diffusion de l'information, comme moyen de sensibiliser, de faire adhérer et accepter le projet d'écoquartier auprès de la population environnante. On notera que le conseil de quartier de l'Epidème et son centre social est l'un des territoires périphériques de l'Union des plus sensibilisés à l'arrivée du nouveau projet. Ce territoire accueille l'écoquartier au plus près de ces infrastructures, la Tossée et Stéphenson délimitant les frontières entre l'Union et l'Epidème, il facilite l'insertion de l'écoquartier dans ce quartier existant.

Par ailleurs, le collectif de l'Union comprend la nécessité de construire des projets pour interpellier l'aménageur et construire un dialogue autour des éléments techniques de la planification. De là naissent trois projets phares du collectif portés par trois associations du collectif de l'Union (Associations des Anciens Salariés du Peignage de la Tossée, La Cense de

²⁶ Le chargé de l'expertise sociale et de la coordination développement durable, SEM VR. Il coordonne et pilote pour la SEM VR et la LMCU le club des partenaires.

²⁷ L'atelier électrique, voir: <http://www.lunion.org/fr/logement/la-rehabilitation-de-lilot-stephenson.html>

²⁸ Les conversations publiques, voir: <http://www.lunion.org/fr/eco-quartier/realisations/conversations-publiques.html>

²⁹ Le quartier de l'Epidème est un des sept quartiers périphériques au territoire de l'Union. Ce quartier est tourquennois.

la Tossée, Hep à l'Union), associant les problématiques sociales aux ambitions écologiques d'un écoquartier comme nouvelles formes de participation citoyenne. Les projets sont mis en scène par la définition d'un schéma directeur complémentaire formulé par un urbaniste Vannais, Sylvain Coquerel, *les huit propositions pour l'Union*³⁰.

Ce travail est une aide technique au collectif de l'Union. Cette expertise va interroger les techniciens sur la viabilité du projet d'écoquartier sur le long terme; elle questionne le collectif de l'Union sur les aspects financiers de l'aménagement et le visage urbain du futur écoquartier. Il a instauré un dialogue technique avec la SEM VR dont l'UPC est interlocuteur. L'usage du langage technique ouvre alors les portes du projet et rend compte de la compatibilité des projets du collectif, défini autour de la durabilité forte, avec la planification initiale.

La formulation du schéma a ouvert plusieurs espaces d'échanges. Tout d'abord, il a créé un espace de participation interne au collectif en apportant une vision générale de la planification de l'écoquartier, en valorisant la mobilisation associative, en crédibilisant les projets en construction et en confortant la montée en compétence des acteurs du collectif. Ce travail crédibilise l'action associative et légitime l'inscription de ces projets. Ce schéma apporte au collectif « *un besoin de confirmation et une confirmation de ceux aussi qui sont devant nous* »³¹; En cela, le plan directeur du collectif ouvre un espace de négociation sur la compatibilité des projets du collectif d'intégrer l'écoquartier.

Ensuite, il a instauré un dialogue technique entre le collectif de l'Union, représenté par l'UPC et la SEM VR par l'inscription de réunion trimestrielle³², « *le point fixe* » à l'agenda des acteurs. Ces rencontres se rythment autour trois moments : l'échanges d'informations sur le projet, la négociation des éléments de programmation et la planification du projet, les prochains partenariats entre les deux structures. La négociation tente de concilier technique et citoyenneté c'est-à-dire les pratiques d'agencement technique de la SEM VR et l'ouverture d'un espace de citoyenneté de l'UPC dans la SEM VR. Cette négociation se concrétise autour de la compatibilité des projets du collectif de l'Union à intégrer les finalités du schéma directeur. Ainsi la professionnalisation des pratiques associatives (Ollitrault, 2008) modifie les rapports entre les structures, la parole citoyenne s'agence d'une parole technique et réclame de la SEM VR d'élargir le champ de ses compétences initiales vers la citoyenneté. Le collectif joue ainsi le rôle de passeur auprès des aménageurs. La proposition d'agriculture urbaine a été intégrée au cahier des charges du paysagiste sous réserve d'une gestion et de la résorption des pollutions. La réponse du paysagiste retenu reprend des propositions méthodologiques sur la mobilisation des quartiers environnants³³ du collectif de l'Union et propose des jardins partagés. Les Huit propositions de Sylvain Coquerel anime depuis une négociation entre ce qui adaptable (durabilité technique) et ce qui relève de l'adaptation (durabilité forte) (Lejeune, Villalba, 2011) et permet la rencontre des langages professionnels et techniques d'un coté, techniques et citoyens de l'autre. Elle signale également l'accord participatif des institutions sur l'adaptabilité de certaines propositions dans la planification sous réserve de moindre modification du schéma directeur général.

³⁰ Les huit Propositions pour l'Union, Voir: www.upc-roubaix.org

³¹ Présentation du Rapport d'Activité 2010-2011, Rabah Mézine, Assemblée Générale du collectif de l'Union, Maison relais nature, Espace Naturel Métropolitain, Tourcoing, 3 Octobre 2011.

³² Ces réunions ont été planifiées à la demande d'Agnès Crucé, chef du projet de l'Union à la SEM VR. Ces rencontres regroupent dans les locaux de la SEM VR, l'équipe Union de l'UPC (un animateur socio-politique, une chargée de recherche, le directeur) et l'équipe Union de la SEM VR (un chargé de mission de l'expertise sociale et développement durable et la chef du projet de l'Union).

³³ *Renouveau urbain et éco-quartier*, séminaire du 14 Septembre 2011, La citoyenneté urbaine, Jacques Donzelot, Septembre 2010, Roubaix. Cahier de l'UPC n°28, Janvier 2011. Voir: www.upc-roubaix.org

Ensuite, le Club des partenaires ouvre un nouveau dispositif de gouvernance. Il rassemble une certains nombres d'acteurs locaux, associations, entreprises, techniciens. Ce dispositif de participation a pour objectif de diffuser les informations sur le projet et les activités des acteurs ; de créer un forum d'échange autour des enjeux de l'écoquartier et de constituer un groupe de co-construction technique des projets. Dans ce cadre institutionnel, nous retrouvons les associations du collectif. Le collectif de l'Union choisit de ne pas être membre du club, il n'a pas la vocation à représenter l'ensemble des associations. Il constitue un espace de culture citoyenne où son autonomie et sa liberté d'expression lui confèrent un rôle dans l'espace public et l'espace du projet sans toutefois passer par son institutionnalisation. Le club des partenaires est présenté publiquement, lors de la deuxième session des Assises de l'Union³⁴ en mai 2011, parce que « *le temps est venu de bâtir un nouveau schéma de gouvernance* » pour « *imaginer un nouveau mode de vivre ensemble et améliorer la qualité de vivre ensemble, pour vivre dignement* ». Le collectif de l'Union apparaît alors pour la première fois dans le schéma de gouvernance de la SEM, « *le collectif de l'Union, c'est un temps de réflexion par les projets à porter sur le territoire (...) c'est un lieu de formation citoyenne* ». Le Club des partenaires contribue, selon Astrid Scharly, à « *la question du partage de l'institution, c'est une volonté politique forte, elle n'est pas contestable (...) l'Union est le symbole de la politique de la métropole, des politiques de droits communs* ». Cependant, la tension entre participation et représentation resurgit par la proclamation de « *l'autodétermination où ce sont les participants qui vont créer les conditions du fonctionnement du club des partenaires* ». Les acteurs du club sont ainsi invités à élire leurs représentants dans une nouvelle instance politique au sein de la LMCU, le comité développement durable et concertation, comité de consultation des acteurs locaux et métropolitain pour veiller à la mise en œuvre du développement durable dans le suivi de la planification territoriale ; *instance créée suite aux Huit propositions de l'Union*³⁵. L'injonction participative de la labellisation met en tension l'institutionnalisation de la participation sous une forme procédurière³⁶ avec l'émergence d'une citoyenneté autonome au coeur des principes de la durabilité. L'impératif de démocratie participative soulève la question de la finalité de l'action participative dans l'aménagement urbain.

Dans les différents dispositifs de participations, on assiste à une mobilisation contradictoire de l'enjeu écologique. L'enjeu écologique amène une reformulation des positions théoriques par l'intégration progressive de la durabilité technique dans le projet et une appropriation discursive dans les collectivités; les mobilisations locales verront une évolution des pratiques militantes dans les formes de contestations autour de l'enjeu écologique. Enfin, la rencontre de ses formes de mobilisations interroge la capacité des acteurs d'affirmer et de négocier le renouvellement démocratique nécessaire à l'adaptation écologique des territoires (Bourg, Whiteside, 2009).

34 Dispositif de rencontres entre les différents acteurs du projet et le lieu d'informations technique des éléments de planification par la SEM VR. Voir: www.lunion.org

35 Rencontre entre Rabah Mézine, Président du Collectif de l'Union et Astrid Scharly, Vice-Présidente Agenda 21 et Développement durable, journées CDE, 3 et 4 Février 2011, Tourcoing.

36 Nous retrouvons cette tension avec le Fond de Participation des Habitants (FPH à l'Union). Ce dispositif de participation institutionnalisé n'échappe pas à la règle représentative.

2.2 La question du social et de l'écologique dans les dispositifs participatifs: complémentarité ou difficultés d'intégration?

L'évaluation de la prise en charge des inégalités écologiques et sociales dans les dispositifs de participation nous permet de tester in vivo les modalités d'intégration des questions territoriales dans les finalités du projet. Cela amène à apprécier comment cette confrontation des enjeux territoriaux peut être prise en charge dans les dispositifs de participation par les acteurs mobilisés. L'analyse des mécanismes de socialisation territoriale de l'enjeu écologique, dans les dispositifs de participation interne au collectif de l'Union, contribue à souligner la capacité des militants associatifs à reformuler le mieux être territorial.

Tout d'abord, le sentiment de relégation sociale des populations, après le traumatisme industriel (fuite des populations, friches industrielles), laisse peu d'espoir en la capacité du territoire de rebondir. Le Collectif de l'Union base, dans un premier temps, son registre revendicatif traditionnel sur la critique d'un développement industriel fondé exclusivement sur le modèle de croissance libérale. Conscient des mécanismes de paupérisation, le collectif de l'Union comprend l'impact de l'activité économique sur l'activité locale et le cadre de vie : l'activité économique industrielle a misé sur les ressources humaines territoriales en externalisant les impacts environnementaux et en substituant le capital naturel et humain au capital économique (Martinez-Alier, 2002). Par conséquent, la reconnaissance et la dignité sociale sont au cœur du discours militant et passe par la défense du patrimoine ouvrier.

En 2009, la socialisation de l'enjeu écologique par le collectif de l'Union anime une participation citoyenne sur le territoire par un ensemble d'exercice participatif. L'interaction du social et de l'écologique surgit dans la mobilisation des figures locales³⁷ aux projets associatifs du collectif. Ils font l'objet d'un montage d'économie sociale et coopératif: La ferme urbaine associe la question alimentaire aux risques sanitaires de l'intensification et la délocalisation des pratiques agricoles, au lien social dans un territoire en ségrégation socio-spatiale (Duchemin, Wegmuller, Legault, 2010), à la sécurité alimentaire (Peltier, 2010; Wegmuller, Duchemin, 2010); Nordelaine, coopérative de textile bio et lieu de mémoire, propose de développer une économie locale basée sur les ressources territoriales et l'identité du textile (Gumuchian, Pecqueur, 2009); l'association Habitat écologique partagé à l'Union (Hep à l'Union) interroge la vie collective, l'animation et la gestion de l'espace public, la précarité énergétique des logements jouxtant l'Union. Le projet des Anciens de la Tossée trouvera rapidement un écho favorable des élus. Il contribue à construire des nouveaux modèles d'économie locale, où l'association du social et de l'écologique participe à la formation de nouvelles formes de coopérations économiques. Ces trois projets s'orientent en prenant comme angle d'approche la réduction domestique des gaz à effet de serre et l'adaptation urbaine à la crise écologique.

Ainsi, la précarité sociale et énergétique, la gestion écologique de l'agriculture³⁸, les limites de la croissance économique³⁹, les dérives oligarchiques de la démocratie⁴⁰, l'articulation

37 Bouzid Belgacem et Rachid Kaizer, Président et Trésorier de l'Association des Anciens Salariés du Peignage de la Tossée (Nordelaine); Pierre de Sariaac, apiculture local, Président de la Cense de la Tossée (Ferme Urbaine); Céline Barré, ancienne salarié du comité de quartier de l'Alma et Présidente de Hep à l'Union (Habitat écologique partagé)

38 *Décroissance, terre et humanisme, Du Sahara aux Cévennes*, Pierre Rabhi, Conférence-Séminaire, Cahier n°10 de l'UPC, Roubaix, mars 2010. Voir www.upc-roubaix.org

39 *La fin de ce monde n'est pas fin du monde*, Patrick Viveret, Conférence-débat, cahier n°22 de l'UPC, Roubaix, Juin 2009

entre inégalités et crise écologique⁴¹, sont interrogées lors des conférences et séminaires de l'Université Populaire et Citoyenne et des réunions mensuelles du collectif. Ces échanges contribuent à imaginer de nouveaux modèles de développement et associe les contraintes sociales des modes de vies populaires à un développement écologique du territoire.

La convergence des revendications sociales aux préoccupations écologiques dans les projets permet de faire converger les enjeux locaux avec les enjeux globaux (Ollitrault, 2008). Les externalités environnementales (inondations, pollution), les conséquences sociales et écologiques d'un mode de développement non respectueux de l'environnement (rareté des ressources et des matières premières, changement climatique), et l'incertitude de la menace joue un rôle important dans l'élargissement du conflit social aux préoccupations écologiques (Matinez-Allier, 2002). En effet, les besoins locaux et l'équilibre écologique du territoire sont redéfinis par l'enjeu écologique dans un contexte d'urgence. A partir des éléments sociaux et culturels de l'identité de l'Union, le collectif redessine les enjeux de la justice sociale en recourant à la justice écologique (Lejeune, Villalba, 2011). Cette convergence des enjeux sociaux et environnementaux dans la mobilisation du collectif amène à associer au patrimoine social, le patrimoine écologique.

On assiste ainsi à un élargissement des inégalités écologiques (Laigle, Oehler, 2004) souvent associés à la dimension spatiale de l'aménagement. Celle-ci permet de rendre compte du cumul d'inégalités (Theys, 2000) sur des territoires précaires, désindustrialisés. L'approche territoriale contribue à rendre visible l'absence de prise en compte de la dimension sociale des politiques environnementales et inversement (Theys, 2002). Ainsi, un projet d'aménagement durable, comme celui de l'Union, contribue à interroger la dimension sociale du développement dans une approche écologique de son aménagement (Cornu *et al*, 2007) et donc d'interpeller les pouvoirs locaux sur le projet de société et l'intégration des besoins sociaux et écologiques dans la politique publique d'aménagement urbain.

Par conséquent l'écologie, comme nouvelle norme des politiques de développement urbain durable, élargit la prise en compte du social à sa considération écologique et intergénérationnel (Larrère, 2009) (changement climatique et rareté des ressources) dans l'aménagement d'un espace urbain. C'est dans cette représentation de l'écologie que le collectif de l'Union contribue activement à associer la contrainte budgétaire et la précarité au défi écologique⁴². L'articulation de la réduction de la consommation de CO₂, de la contrainte budgétaire et de la justice sociale permet de se saisir, par la citoyenneté⁴³, d'une tension dans la planification du territoire. Par conséquent l'enjeu écologique est devenu au sein du mouvement associatif une forme de l'action collective via les pratiques participatives interne. Cette interaction de la justice sociale avec la question écologique amène à un élargissement de la justice environnementale aux préoccupations écologiques (Schlosberg, 2007). Cette considération contribue à relocaliser les conditions d'adaptabilité de la justice écologique au niveau micro-local dans un contexte territorial défini. Par conséquent, l'appropriation des questions sociales et des questions écologiques par le collectif de l'Union incite à une renégociation du projet territorial de l'Union. Cette négociation s'incarne autour de la

40 *L'Oligarchie, c'est fini, Vive la Démocratie*, Hervé Kempf, Conférence, Université Populaire et Citoyenne, Juin 2011, Lille.

41 *Sortir au mieux du capitalisme*, Hervé Kempf, Conférence-débat, les cahiers de l'UPC, n°30, Roubaix, Septembre 2009

42 Objectifs du millénaire pour le développement voir: <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

43 *Moins de CO₂ pour plus de participation*, contribution du collectif de l'Union à la tournée Décléc de la LMCU, Juin 2011. La tournée décléc a pour objectif d'animer une information auprès des habitants de la métropole lilloise sur le plan climat métropolitain. Document Interne

définition collective d'un projet de territoire viable et interdépendant à son milieu naturel.

Par conséquent, la mobilisation du collectif de l'Union favorise la construction d'une critique citoyenne prospectiviste. Cela participe à la réflexion sur l'intégration de l'urgence écologique dans le contenu qualitatif d'une politique d'adaptation urbaine à la crise écologique. C'est dans une sphère d'autonomie, et le va-et-vient institutionnel, entre partenaire, expert et citoyen, que la participation citoyenne contribue à l'ouverture d'un espace de négociation autour de valeurs communes mais néanmoins différenciées de la planification sociale et écologique de l'espace urbain. La prise en charge des enjeux sociaux et écologiques de l'Union, élargie au contexte social local, amène une négociation entre le collectif de l'Union et les acteurs du projet, la SEM VR et la LMCU ; *les inégalités écologiques et sociales n'est pas une question qui se pose maintenant*. Par conséquent, la dimension sociale des politiques environnementales d'aménagement ne relève pas d'une priorité des politiques publiques d'adaptation à la crise écologique. La question des inégalités sociales et écologiques (Dubois, Criekingen, 2006) reste encore peu prise en compte dans la planification urbaine. L'intégration de la justice environnementale est peu intégrée dans les processus de participation. Ainsi les dispositifs de participation institutionnalisée n'animent pas, pour le moment, la confrontation des perspectives institutionnelles et associatives autour de la justice environnementale et écologique. Attentive à l'institutionnalisation de la participation à chaque niveau des dispositifs, l'injonction participative ne contribue pas à construire des perspectives politiques territoriales sur le long terme et donc un projet de société intégré aux limites écologiques.

En conclusion, nous pouvons constater que le terme *écoquartier* permet d'activer toutes une série de mobilisations dont l'objectif est de rendre effectif l'opérationnalité de l'adaptation urbaine sur les territoires. On assiste à une appropriation technique et une assimilation politique. L'injonction participative de la labellisation se concentre sur l'ingénierie de la démocratie participative. Par conséquent la participation institutionnalisée devient une finalité en tant que telle dans le processus de réhabilitation urbaine. En cela, elle se décharge des considérations sociales liées aux enjeux écologiques (changement climatique, préservation des ressources, coût de l'énergie et des matières premières)⁴⁴, définit comme prioritaire dans les politiques territoriales de développement durable, comme l'Agenda 21 métropolitain. L'aspiration citoyenne à une société plus adaptée à l'environnement signale un renouvellement de la citoyenneté où les mécanismes d'empowerment contribuent à définir les leviers d'un développement urbain viable. On constate alors la difficulté pour les politiques territoriales d'intégrer l'urgence écologique dans les modalités de définition de l'écoquartier, levier vers la ville durable.

⁴⁴ Référentiel EcoQuartiers 2011, grille EcoQuartier 2011, quatre dimensions, MEDDTL. Voir: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Referentiel-EcoQuartier.html>

Bibliographie

Beck U., *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 2008

Bourg D., Whiteside K., *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Seuil, collection «La République des idées», 2010, 106 pages.

Cornut P., Bauler T. et Zaccai E. (ed.), *Environnement et inégalités sociales*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 2007

Donzelot J., *Refaire société*, le Seuil, Paris, 2003

Dubois O., Van Criekingen M., « La ville durable contre les inégalités sociales? Compacité urbaine et gentrification », *Urbia*,1, p.9-18, 2006.
[URL:http://igeat.ulb.ac.be/fr/publications/details/publication/la-ville-durable-contre-les-inegalites-sociales-compacite-urbaine-et-gentrification-a-br](http://igeat.ulb.ac.be/fr/publications/details/publication/la-ville-durable-contre-les-inegalites-sociales-compacite-urbaine-et-gentrification-a-br)

Duchemin E, Wegmuller F et Legault A, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigoO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 24 septembre 2010. URL : <http://vertigo.revues.org/10436> ; DOI : 10.4000/vertigo.10436

Faburel G., Tribout S., « Les quartiers durables sont-ils durables? De la technique écologique aux modes de vie », n°19, Dossier "Les Ecoquartiers", *Cosmopolitiques*, Mars 2011, URL:<http://www.cosmopolitiques.com/>

Goxe A., « Gouvernance territoriale et développement durable: entre implications théoriques et usages rhétoriques », Romain Pasquier, Vincent Simoulin et Julien Weisbein (dir), *La gouvernance à l'épreuve de ses usages sociaux. Pratiques, discours et théories de la gouvernance territoriale*, LGDJ, coll. « Droit et Société », Tome 44, pp. 151-170.

Gumuchian H., Pecqueur B., *La ressource territoriale*, Economica Anthropos, 2007

Jacques Theys, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* [En ligne] , Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable , mis en ligne le 23 septembre 2002, consulté le 10 février 2010. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1475>

Jouve B., «L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement, Géographie, économie, société 1/2006 (Vol. 8), p. 5-15. URL : www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2006-1-page-5.htm.

Laigle L. et Oehler V., « Les enjeux sociaux et environnementaux du développement urbain, la question des inégalités écologiques », Final Report, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, Paris.CSTB, 2004

Laigle L., Tual M., « Conceptions des inégalités écologiques dans cinq pays européens : quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? », *Développement durable et territoires* [En ligne] , Dossier 9 : Inégalités écologiques, inégalités sociales , mis en ligne le 02 septembre 2007, URL: <http://developpementdurable.revues.org/4262>

Larrère C., "Actualité de l'éthique environnementale: du local au global, la question de la justice environnementale", in Afeissa Hitcham-Stéphane (dir.), *Ecosophies, la philosophie à l'épreuve de l'écologie*, Edition MF, collection Dehors, 2009, p.105-119

Le Roy Alice, Ecoquartier, topos d'une écopolitique, in *Bienvenue dans l'anthropocène*, La revue internationale des livres et des idées, numéro 15, 2010. Voir: <http://revuedeslivres.onoma6.com/articles.php?idArt=490&PHPSESSID=3df77c5f6c0cfe69cf0d3abbb2288f72>

Lejeune C., Villalba B., *La durabilité en renfort. Requalification d'un projet urbain. Le cas de la zone de l'Union (Nord)*, n°19, Dossier "Les Ecoquartiers", *Cosmopolitiques*, mai 2011. URL: <http://www.cosmopolitiques.com/>

Lejeune C., Villalba B., *Test de charge de la durabilité urbaine. Le cas de « l'écoquartier exemplaire » de la Zone de l'Union (Nord, France)*, Territoire et environnement : des représentations à l'action, colloque, Tours, Décembre 2011. *En cours de procédures*

Martinez-Alier J., 2002, *The environmentalism of the poor*, Edward Elgar, Cheltenham UK, Northampton MA, USA.

Miller M., *Le quartier comme enjeu social et politique: Alma-Gare dans les années 1970, Genèses*, 2002/3 no 48, p. 77-99.

Neveu C., « Une « petite fabrique de territoire » : quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Ethnologie Française*, Volume XXXIV, n° 1, 2004, pp. 59-66.

Ollitrault S., *Militer pour la Planète, sociologie des écologistes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008

Peltier C., « Agriculture et projet urbain durables en périurbain : la nécessité d'un réel changement de paradigme », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 30 septembre 2010, URL : <http://vertigo.revues.org/10119> ; DOI : 10.4000/vertigo.10119

Schlosberg D., *Defining Environmental justice, theories, movements, and Nature*, Oxford University Press, Oxford, 2007

Sen A., *Repenser l'inégalité*, Le Seuil, Paris, 2000

Theys J., « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », <http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>, 2002

Verfaillie B., *Roubaix: histoires de participer*, Association LE PAS DE COTE, 1996

Villalba B. (dir.), *Appropriations du développement durable, Emergences, diffusions, traductions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. sciences politiques 2009

Wegmuller F., Duchemin E., « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 25 septembre 2010. URL : <http://vertigo.revues.org/10445> ; DOI : 10.4000/vertigo.10445